

REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

Séance du 11 juillet 2023 à 20h30, à la mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire MONNIN, maire, sur convocation en date du 6/07/2023.

Nombre de conseillers en exercice : 9 – Quorum : 5

Etaient présents : GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, JUGUET Yann, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absents excusés : MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel.

Absente : ARTEL Laëtitia.

Secrétaire de séance : ROLET Jean-Yves.

Mme C. PICHON signale une erreur de date concernant la fermeture du réseau cuivre qui interviendra bien en 2027 et non 2007 comme noté dans le compte rendu sommaire du 15/06/2023.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Devis de réfection de la voie communale n°5 (Yoche)
2. Devis de réfection du chemin Chaudart
3. Devis de réfection du chemin Chantrans
4. Demande de subvention DETR pour la réfection de la voie communale n°5 (Yoche), engagement de réalisation et financement.
5. Demande de subvention au Département pour la réfection des chemins Chaudart et Chantrans, engagement de réalisation et financement
6. Convention avec la chambre d'agriculture pour la réalisation du suivi agronomique des épandages des boues d'épuration en 2023
7. Devenir du projet d'installation photovoltaïque
8. Renouvellement du contrat de la secrétaire
9. Création et suppression de poste

COMPTE RENDU

Plan d'aménagement de la forêt communale
PLUI
Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

1. Devis de réfection de la voie communale n°5 (Yoche)

Mme le Maire laisse la parole à M. JL Godard et JY Rolet qui ont reçu les entreprises, ils exposent les techniques proposées et les différents devis. Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Roger Cuenot pour 19190.75€ HT soit 23028.90€ TTC après remise commerciale.

*Délibération n°2023-JUILL-1 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023*

2. Devis de réfection du Chemin Chaudart

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Roger Cuenot pour 16228€ HT soit 19473.60€ TTC.

Délibération n°2023-JUILL-2 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023

Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

3. Devis de réfection du Chemin Chantrons

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Roger Cuenot pour 11415€ HT soit 13698€ TTC.

Délibération n°2023-JUILL-3 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023

Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

4. Demande de subvention DETR pour la réfection de la voie communale n°5 (Yoche), engagement de réalisation et financement.

Mme le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention DETR pour la réfection de cette voie communale bien qu'il soit peu probable d'obtenir une réponse favorable de la sous-préfecture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 19190.75 € HT,
- approuve le plan de financement : autofinancement à 75%, DETR 25%,
- autorise Mme le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR.

Délibération n°2023-JUILL-4 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023

Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

5. Demande de subvention au Département pour la réfection des chemins Chaudart et Chantrons, engagement de réalisation et financement

Mme le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du soutien aux projets locaux auprès du Département.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- s'engage à réaliser et à financer des travaux de réfection des chemins Chaudart et Chantrons, dont le montant s'élève à 27643€ HT, situé à Villeneuve d'Amont,
- se prononce sur le plan de financement HT prévisionnel suivant :
 - o subvention du Département : 8293€
 - o fonds libres : 19350€
- sollicite en conséquence le soutien financier du Département,
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention,
- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Délibération n°2023-JUILL-5 télétransmise en sous-préfecture le : 18 juillet 2023

Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

6. Convention avec la chambre d'agriculture pour la réalisation du suivi agronomique des épandages des boues d'épuration en 2023

Mme le Maire explique que l'épandage des boues étant de nouveau possible, la commune va reprendre ce procédé pour l'évacuation des boues de la station bien moins onéreux que la déshydratation, pour ce faire la chambre d'agriculture propose la signature d'une convention pour la réalisation du suivi agronomique des épandages. La convention est proposée pour l'année 2023. Le devis estimatif s'élève 2572.70€ TTC. Mme Muller a déjà rencontré les agriculteurs pour le plan d'épandage. Accord à l'unanimité.

Délibération n°2023-JUILL-6 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023

Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

7. Devenir du projet photovoltaïque

Mme le Maire explique que face aux contraintes techniques imposées par le bureau d'études de Jura Energie Solaire et à l'impossibilité de trouver une entreprise de charpente qui accepte de réaliser les travaux demandés,

elle propose un abandon du projet et un tour de table afin que chacun puisse donner son opinion. Le conseil municipal, à l'unanimité, vote un abandon du projet et donne pouvoir à Mme le Maire pour solliciter une prise en charge par le SYDED de la facture qu'émettra l'entreprise retenue et entreprendre les démarches de clôture du budget n°48750 auprès du service de gestion comptable de Pontarlier.

Délibération n°2023-JUILL-7 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

8. Renouvellement du contrat de la secrétaire

Mme le Maire explique que le contrat à durée déterminée de la secrétaire prend fin le 31 juillet il convient de le renouveler pour la dernière année, à l'issu un contrat à durée indéterminée devra être proposé. Conditions : contrat du 1/08/2023 au 31/07/2024, durée hebdomadaire 14/35^{ème}, grade adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, échelon 10. Accord à l'unanimité.

Délibération n°2023-JUILL-8 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

9. Création et suppression de poste

Mme le Maire informe qu'il convient de fermer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour le même temps de travail et propose d'instaurer le tableau des emplois de la commune comme suit à compter du 1^{er} août 2023.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1/08/2023					
GRADE	CATEGORIE	POSTE CREE	MISSIONS	STATUT	ETP
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	14H00	Accueil Secrétariat / Gestion financière et budgétaire / Subventions / Marchés publics / Urbanisme / Organisation conseil municipal / Etat civil / Elections politiques / Assistance à l'autorité territoriale / Veille juridique	Agent contractuel	0.40

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des emplois de la commune.

Délibération n°2023-JUILL-9 télétransmise en sous-préfecture le : 20 juillet 2023
Publiée sur le site internet de la commune le : 13 juillet 2023

COMPTE RENDU

- Plan d'aménagement de la forêt communale : la réunion a eu lieu le 5 juillet en présence de Mme le Maire, les membres de la commission « Bois », Messieurs Segaud, Pagnier, Garcia pour l'ONF. Le compte-rendu a été transmis ce jour à la commission pour relecture. Deux réunions sont encore à venir pour fixer le futur plan d'aménagement des 20 prochaines années, une visite de la forêt communale destinée au conseil municipal sera organisée dans le même temps avec l'ONF. En raison du changement climatique l'ONF a d'ores et déjà annoncé que les futures recettes liées aux ventes de bois seront limitées.
- PLUi : Mme le Maire informe que Mme BLANCO, chargée de projet PLUi a fait part de sa démission au sein du bureau d'études Soliha Jura. L'avocate de la communauté de communes a été saisie et a confirmé que le cabinet Soliha ne pouvait pas se désengager de ce dossier.
- Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable : M. JL Godard s'est rendu à la réunion de présentation le 10/07/2023, il fait part des préconisations émises pour notre commune, le remplacement des anciennes canalisations en plomb sera à prévoir, il conviendra de poursuivre le remplacement des compteurs des usagers et d'envisager celui de la sortie du réservoir.

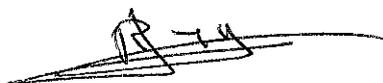
COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS

- Virement ordonnateur : Conformément à sa délégation, Mme le Maire informe avoir procédé à un virement dans le budget communal de 266€.
- Recensement 2024 : La commune recherche toujours un agent recenseur à embaucher pour la collecte du 18 janvier au 17 février 2024.
- Facturation eau/assainissement : pour des raisons techniques et budgétaires, la commune ne pourra pas mettre en place un acompte dans l'été comme elle souhaitait le faire (cf compte rendu du 15/12/2022). Les compteurs seront relevés autour du 15 septembre et les abonnés recevront courant novembre deux factures, une pour la consommation d'eau et l'autre pour l'assainissement.
- Remplacement de la porte de garage du logement de la Mairie : Suite à l'appel de Mme le Maire, M. Girard a consenti une remise de 140€, le conseil municipal l'en remercie.
- Transiu'cyclo : le tour passera à Villeneuve d'Amont le 17 septembre entre 10h et 12h30, les sportifs viendront de Crouzet-Migette par la D103 pour reprendre la D72 et la D417 en direction d'Arc-sous-Montenot. L'organisation recherche 4 bénévoles pour la signalisation aux carrefours. Les personnes disponibles peuvent contacter Julie au 03.84.33.45.13 / 06.33.75.79.67 (Tee-shirt offert).
- ONF : Mme le Maire donne lecture du courrier de l'ONF portant sur l'évolution des modes de facturation des ventes de bois et des modes de vente des bois résineux.
- STEP : M. Nicod rédige le cahier de vie de la station, l'aide des élus sera requise pour recueillir les éléments manquants. Le surpresseur est à remplacer, Hydréa sera relancé pour une proposition. Le devis pour l'équipement du point d'autosurveillance A2 est arrivé, la commune attend encore celui pour l'installation d'une station d'injection de chlorure ferrique pour traiter le phosphore en sortie afin d'étudier une possible subvention du Département.
- SYDED : Rdv avec M. Tisserand du Syded le jeudi 13 juillet pour le renforcement d'une ligne électrique pour la nouvelle fromagerie.
- Scouts de France : un groupe de jeunes devrait être présent sur la commune le 19 juillet, comme l'an passé ils installeront les tentes derrière le monument aux morts, la petite salle sera mise à disposition.
- Coupure courant pour travaux : Enedis nous informe d'une coupure de courant le 30/08/2023 de 8h30 à 16h30 au 99 rue de Salins et à la ferme des Narboz. Les particuliers concernés seront informés directement par Enedis.
- Demande d'habitants : Mme le Maire a été sollicitée pour une participation aux frais de stérilisation de chattes recueillies. Le conseil municipal ne peut se permettre de répondre favorablement à cette demande et conseille aux habitants concernés de prendre contact avec les associations concernées.

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 14 septembre 2023.

La séance est levée à 22h15.

Jean-Yves ROLET,
Secrétaire de séance



Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont

